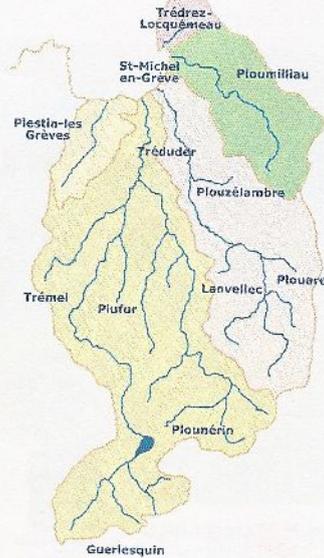






Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Les bassins versants de la Lieue de Grève



- 5 cours d'eau, surface totale de 12 000 ha
- 12 communes et environ 13 500 habitants
- 1 prise d'eau potable sur le Yar (3 500 abonnés), 5 systèmes d'épuration collectifs
- Surface Agricole Utile de 6 500 ha dont 52 % en prairies (2010)
- 191 exploitations dont 158 de plus de 3 ha de SAU, 90% d'élevages bovins
- SAU moyenne de 75 ha par exploitation
- 46% de la SAU à plus d'1km du siège d'exploitation



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

La gouvernance

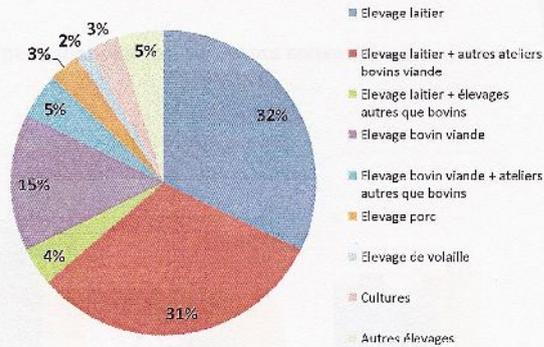
- **Le Comité des bassins versants de la Lieue de Grève,**
 - Lannion-Trégor Communauté (Maître d'Ouvrage délégué)
 - Syndicat d'Adduction d'Eau de la Baie
- **Le Comité Professionnel Agricole** composé de 25 agriculteurs qui se réunit pour échanger sur les orientations des actions
- **Le Comité relais** composé de 5 élus du bureau et de 6 agriculteurs du CPA qui se réunit tous les 2 mois pour suivre la mise en œuvre des actions du plan de lutte contre les algues vertes



Bassins Versants
Lieue de Grève

L'agriculture sur les bassins versants de la Lieue de Grève

(Données issues des 124 diagnostics réalisés sur l'année culturale 2009/2010)



- Un bassin versant tourné vers l'élevage : 3% d'exploitations en cultures
- Un bassin versant d'élevages bovins :
 - 67% d'élevages avec un atelier lait dont 32% d'élevages laitiers spécialisés
 - 51% des exploitations ont avec un atelier bovin viande



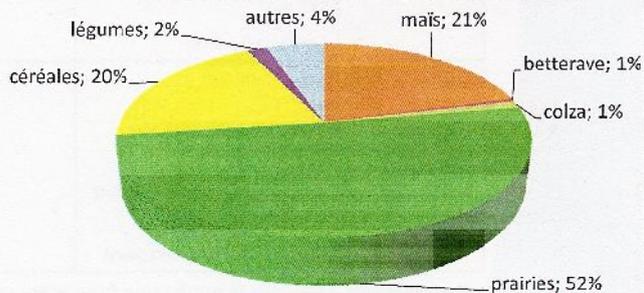
Bassins Versants
Lieue de Grève

L'agriculture sur les bassins versants de la Lieue de Grève

(Données issues des 124 diagnostics réalisés sur l'année culturale 2009/2010)

- Age moyen de **48** ans
- **1,68 UTH** en moyenne
- Taille moyenne des exploitations en augmentation : **75 ha en 2011** contre **71 ha en 2007** et **50 ha en 1997**
- SFP de **72%**
- **31%** de maïs dans la SFP

Assolement global sur la Lieue de Grève (2009/2010)



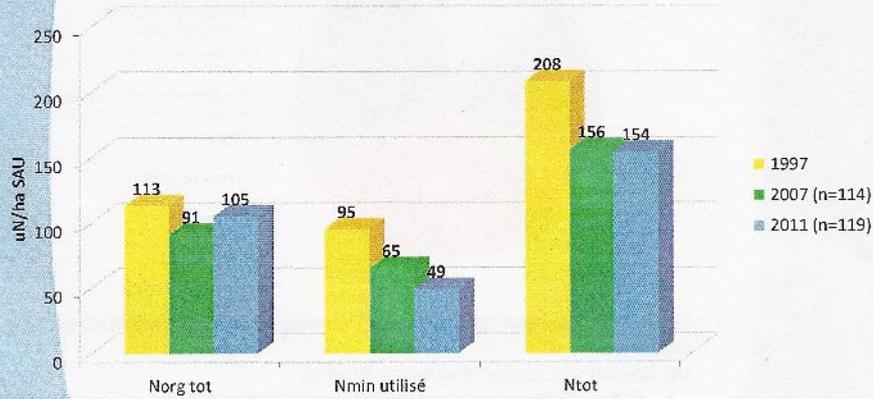


Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

L'agriculture sur les bassins versants de la Lieue de Grève

(Données issues des 124 diagnostics réalisés sur l'année culturale 2009/2010)

Evolution de la pression azotée sur les exploitations entre 1997 et 2011



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Les exploitations laitières sur les bassins versants de la Lieue de Grève

(Données issues des 59 diagnostics complets d'exploitations laitières ayant plus de 10% de la SAU sur le BV et réalisés sur l'année culturale 2009/2010)

		Moyenne BV LDG n=59	Moyenne BCEL Ouest n=4500
Surface	SAU (ha)	83	80
	Surface en herbe (ha)	44	30
	Surface en maïs (ha)	20	21
	maïs/SFP (%)	31	38
	SFP (ha)	66	55
	Céréales/SAU (%)	18	29
Pâturage	Accessibilité VL (ares/VL)	54	45
	Pâturage/VL (ares/VL)	36	30
	Nombre d'éleveurs fermant le silo (%)	37	32
	Durée fermeture silo (jours)	106	73

Des systèmes basés sur la production fourragère et qui exploitent davantage l'herbe qu'en moyenne sur la zone BCEL Ouest



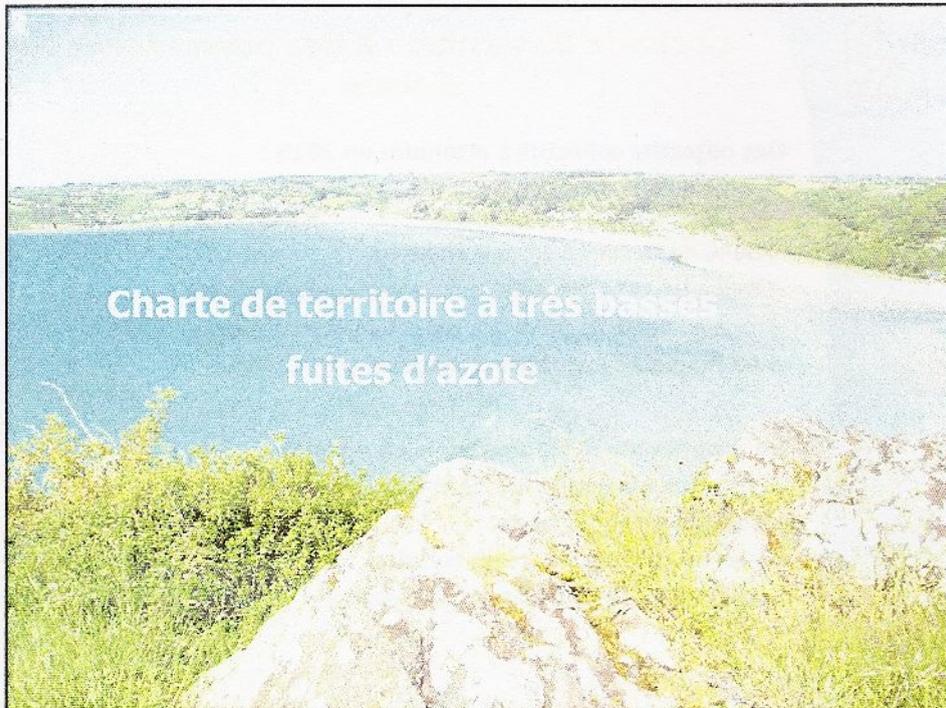
Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Les exploitations laitières sur les bassins versants de la Lieue de Grève

(Données issues des 59 diagnostics complets d'exploitations laitières ayant plus de 10% de la SAU sur le BV et réalisés sur l'année culturale 2009/2010)

		Moyenne BV LDG n=59	Moyenne BCEL Ouest n=4500
Cheptel	UGB totaux	98	87
	UGB/SFP (%)	1,5	1,6
	Effectif VL	55	54
Production laitière	Quota (l)	359 771	403 685
	Quota/SAU (l/ha)	4412	5021
Performances animales	Quota/VL (l/VL)	6598	7475
	Qté de concentré/VL (Kg/VL/an)	841	1122
	Âge au 1 ^{er} vêlage (mois)	30	29

Une présence d'autres UGB plus importante (atelier viande ?) et une conduite plus extensive sur l'animal qu'en moyenne sur la zone BCEL Ouest





Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Les orientations du programme d'action

Trois axes d'actions à mener de front pour réduire les fuites d'azote vers les cours d'eau

- réduire les entrées d'azote
- favoriser le recyclage interne
- stopper les pratiques favorables au lessivage

→ Favoriser les cultures pérennes, capables de valoriser l'azote toute l'année, adaptées à l'alimentation des ruminants: orientation vers des systèmes herbagers tout en gardant une part de maïs et de céréales



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

La charte de territoire à très basses fuites d'azote

Des objectifs collectifs à atteindre en 2015 :

→ adhésion à la charte de **80%** des agriculteurs ayant plus de 3 ha sur le BV

→ **60%** de la surface agricole en herbe

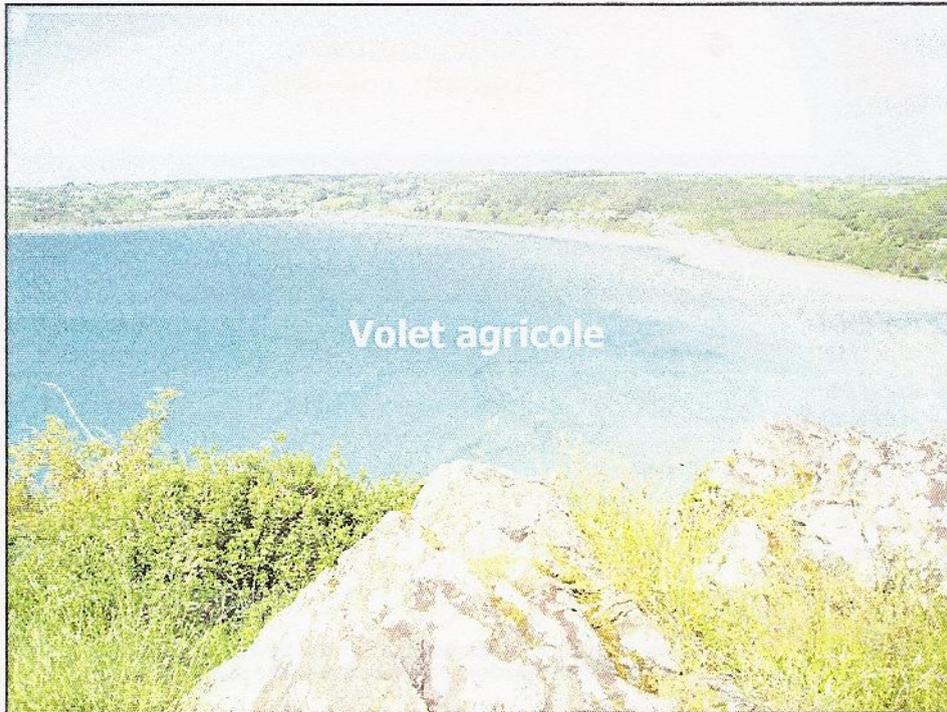
→ Baisse de **10%** des entrées d'azote (Engrais/Aliments)

→ mise en herbe de **50%** des zones humides cultivées

⇒ **Au moins** 20 exploitations en agriculture biologique

Un programme d'action décliné en 4 volets :

- ✓ Accompagnement technique et financier des agriculteurs
- ✓ Regroupement du foncier
- ✓ Remise en herbe des zones humides
- ✓ Valorisation des produits agricoles locaux





Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Engagements individuels

Déroulement : Diagnostic-Projet réalisé au choix de l'agriculteur par un des 4 organismes de conseil signataires de la charte de territoire (1,5j/exploitation)

Objectif : 80% des agriculteurs ayant au mois 3 ha sur les bassins versants de la Lieue de Grève engagés dans une charte individuelle.

Sur les 158 exploitations concernées par le diagnostic-projet (PAC 2013) :

- ✓ 25 refus de diagnostic
- ✓ 4 arrêts d'activités
- ✓ 2 diagnostics en cours de réalisation (1 GAB, 1 BCLO)
- ✓ 127 diagnostics réalisés :
 - 99 Chambre d'Agriculture (78%) dont 80 signatures
 - 23 BCLO (18%) dont 20 signatures
 - 3 GAB (2%) dont 3 signatures
 - 2 CEDAPA (2%) dont 2 signatures

⇒ **105/158** chartes individuelles signées soit **66%** d'engagement

Surface engagée : **4719 ha**, soit **75% de la SAU** des bassins versants éligible au plan de lutte contre les algues vertes en 2014



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Objectifs collectifs

	Objectif collectif 2015 à atteindre	Situation initiale (2009/2010)	Situation intermédiaire (2011/2012) (*)	Situation prévisionnelle 2015 (engagement des chartes signées)
Part d'herbe dans la SAU	60%	52%	54%	58% (avec déshy) 57% (sans déshy)
Baisse des entrées d'azote	10%	-	11%	7%
Reconquête des ZH cultivées	50%	-	-	-
Nombre d'exploitations en AB	20	10	13	13

(*) situation estimée à partir du recueil des indicateurs annuels 2011/2012 dans 91 exploitations et estimation du maintien de la situation 2009/2010 pour les autres exploitations



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Accompagnements individuels

Types d'accompagnement	Nb d'accompagnements prévus	Nb d'accompagnements réalisés	Structures retenues	Nb moyen de jours / exploitation
Simulations économiques	26	15	Chambre d'Agriculture	2,5
Gestion de l'herbe	23	18	13 Chambre d'Agriculture 4 BCEL Ouest 1 CEDAPA	3
Fertilisation	7	7	Chambre d'Agriculture	1
Bovin viande	2	2	Chambre d'Agriculture	XX
Autres : Maraichage Commercialisation	1 1	1 1	GA3 22 GA3 22	3 1
TOTAL	60	44		



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Accompagnements individuels

Depuis 2007, 47 exploitations sur les 158 exploitant plus de 3 ha de la Lieue de Grève se sont engagées dans une MAE

- 20 en MAE SFEI
- 23 en MAE Territoriales
- 4 en BIO

- 25 MAE terminées
- 16 MAE en cours jusqu'en mai 2015
- 6 MAE en cours jusqu'en mai 2016 voire 2017

Dépôt d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique pour la période 2015-2021 :

- MAE systèmes polyculture élevages (herbivores et granivores)
- Engagements unitaires
 - gestion des prairies humides
 - gestion de prairies remarquables (Etang de Moulin Neuf)
 - gestion du bocage
- Objectif : 20 diagnostics pour 15 signatures en 2015



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Aides à l'investissement

Types de matériel	Nombre total de matériels
Andaineur simple	16
Andaineur double	16
Autochargeuse	12
Dérouleur de round	3
Enrubanneuse	7
Faneuse	27
Faucheuse	31
Remorque distributrice	2
Récolteur à fléaux	2
Régénérateur de prairie	1
Chemins	7
Clôtures	7
Abreuvement au champ	20
Pneus basse pression	1
Godet distributeur	1
Total	153



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Aides à l'investissement

Bénéficiaires	Nb de bénéficiaires	Nb de dossiers déposés	Montant total de l'investissement	Montant moyen / dossier	Montant total de la subv	Montant moyen de la subv / dossier	Taux moyen de subv
Exploitations agricoles	59	74	1 505 251 €	20 341 €	544 071 €	7 352 €	36 %
CUMA	4	5	101 580 €	14 500 €	39 400 €	5 600 €	39 %
ETA	2	2	184 601 €	92 300 €	40 000 €	20 000 €	22 %
TOTAL	65	81	1 791 432 €	22 116 €	623 471 €	7 697 €	35 %

- Une augmentation moyenne de 10% de la surface en herbe dans la SAU pour les exploitations ayant bénéficié des aides à l'investissement
- 10 agriculteurs ayant bénéficié d'une aide à l'investissement n'ont pas transmis leurs indicateurs individuels



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Projet de méthanisation/séchage des fourrages

Objectif double : Sécuriser et améliorer la qualité des fourrages produits, dans une optique de transition vers des systèmes herbagers économiquement viables, et apporter une solution à la gestion des effluents d'élevage

Résultats de l'étude de faisabilité :

- ✓ 2 grands scénarios pour une unité collective (concernant environ 20 agriculteurs) :
 - Petite déshydratation (séchage à haute t°) : 2500 tMS/an
 - Séchage en grange collectif (séchage à basse t°) : 2000 tMS/an
- ✓ Bilan :
 - Des coûts du fourrage induit trop élevés du fait notamment du coût de l'énergie (biomasse)
 - Une ressource en biomasse insuffisante



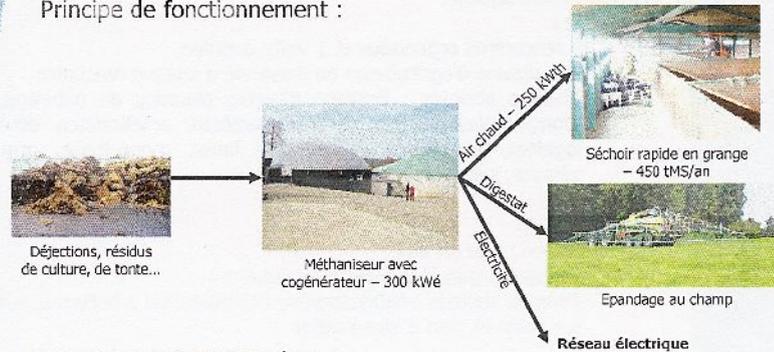
- **Idee de couplage unité de séchage / unité de méthanisation, afin d'obtenir une énergie quasi gratuite**



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Projet de méthanisation/séchage des fourrages

Principe de fonctionnement :



Les avantages d'un tel système :

- Production de chaleur et vente d'électricité
- Economie sur les stockages des déjections
- Réduction des pertes d'azote issues des tas au champ
- Economie d'azote minéral
- Moins de minéralisation d'automne



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Projet de méthanisation/séchage des fourrages

Le projet :

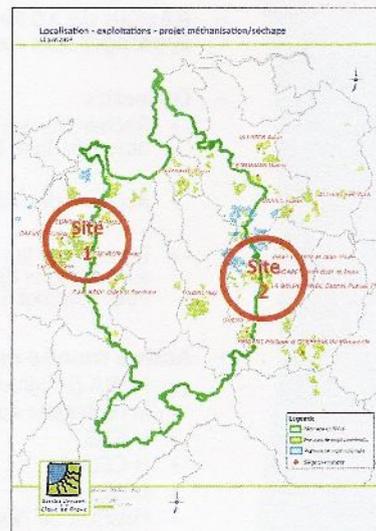
- ✓ 2 installations de méthanisation + séchage sur 2 sites
- ✓ Choix de la localisation en fonction de la solution de valorisation de la chaleur
- ✓ Une vingtaine d'exploitants moteurs

Financement :

- ✓ Montant de l'investissement : **5 M€ pour les 2 sites** (méthanisation + séchage en grange)
- ✓ Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du plan biogaz pour la méthanisation (août 2015) / Pb du plafond pour le séchage

En cours :

- ✓ Etude de dimensionnement et choix des solutions techniques
- ✓ Création de la structure juridique (*a priori* coopérative agricole)
- ✓ Réunions thématiques avec les porteurs de projet





Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Actions collectives

Groupes techniques :

- Herbe :

- 9 rencontres organisées et 1 visite annulée,
- une dizaine d'agriculteurs en moyenne à chaque rencontre
- Thèmes abordés : Ensilage d'herbe, planning de pâturage, séchage en grange, élevage des génisses laitières, amélioration de l'accessibilité, logettes, autonomie en élevage laitier, mono-traite, groupement des vèlages, sélection génétique...

- Porcs :

- Mis en place en 2014
- 2 visites organisées (6 et 7 participants)
- Thèmes abordés : Fabrication de l'Alimentation à la Ferme, engraissement sur paille et plan d'alimentation

- **Autonomie protéique** : en réflexion à partir de 2015

Formations :

- **Homéopathie** : proposée chaque année, 13 participants en moyenne
- **Devenir autonome pour réaliser son PPF** : 5 participants
- **Alimentation et santé des vaches laitières** : 7 participants
- 2 formations annulées faute de suffisamment de participants (stratégie « après quota » et autonomie protéique)



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Les fermes pilotes

- **Réseau de 10 fermes volontaires représentatives de la typologie des exploitations de la Lieue de Grève**

- Objectifs

- Rechercher les systèmes de production permettant d'atteindre les objectifs de la Lieue de Grève et viables économiquement
- Acquérir des références locales pour la modélisation
- Déterminer les modalités pour généraliser à l'ensemble des exploitations de la Lieue de Grève : Cahier des charges pour une MAE spécifique

- Action menée en partenariat avec

- l'INRA (Programme de recherche ACASSYA 2009-2013)
- la recherche appliquée de la Chambre d'Agriculture,
- le GAB
- le CEDAPA
- BCEL ouest
- l'Institut de l'Élevage



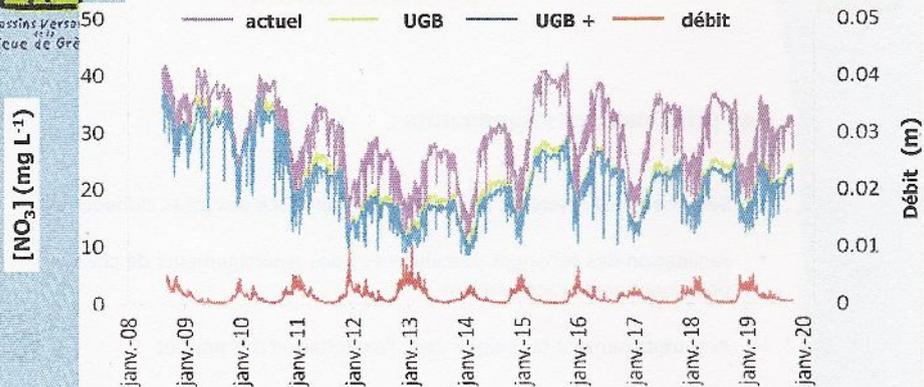
Volet agricole : Les fermes pilotes

Les principaux résultats:

- **Assolement et fertilisation :**
 - Hausse de 10 points de la surface en herbe
 - Baisse de la surface en cultures de vente
 - Maintien de la surface en maïs
 - Baisse de la fertilisation minérale et meilleure valorisation des déjections animales
 - Diversification de l'assolement (métell, betteraves fourragères...)
 - => Maintien de la production fourragère
- **Elevage :**
 - Spécialisation laitière : Hausse des effectifs vaches laitières (introduction de races rustiques) et hausse de la production laitière
 - Baisse des autres effectifs
 - Baisse de l'âge au premier vêlage des génisses
 - Baisse des concentrés azotés distribués
 - => Maintien des performances animales
- **Economie :**
 - Pas de dégradation des performances économiques en comparaison des résultats des exploitations du département
 - Première analyse à approfondir



Evolution des concentrations en nitrates simulées à l'exutoire du Yar selon le scénario



Concentration nitrates (mg/l)	Moyenne 2014/2015	Moyenne 2011/2019	Déclle 9 2014/2015	Déclle 9 2011/2019
Actuel	32	28	39,6	36,2
UGB	22,6	19,8	27,4	25,4
UGB +	21,5	18,9	26,1	24,6

Variation interannuelle forte
Baisse significative des concentrations avec les scénarios UGB et UGB + !



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Comparaison des indicateurs par rapport au scénario actuel

Indicateurs / ACTUEL	« UGB »	« UGB + »
Production laitière	=	=
Surface en herbe	↑	↑↑
Production fourragère	=	=
Intrants N sur les parcelles	↓	↓↓
Exportations par les cultures	↓	↓
Recyclage de l'azote	↑	↑
Perte d'azote dans la rivière (mg/l)	↓ - 8 points	↓ - 9 points

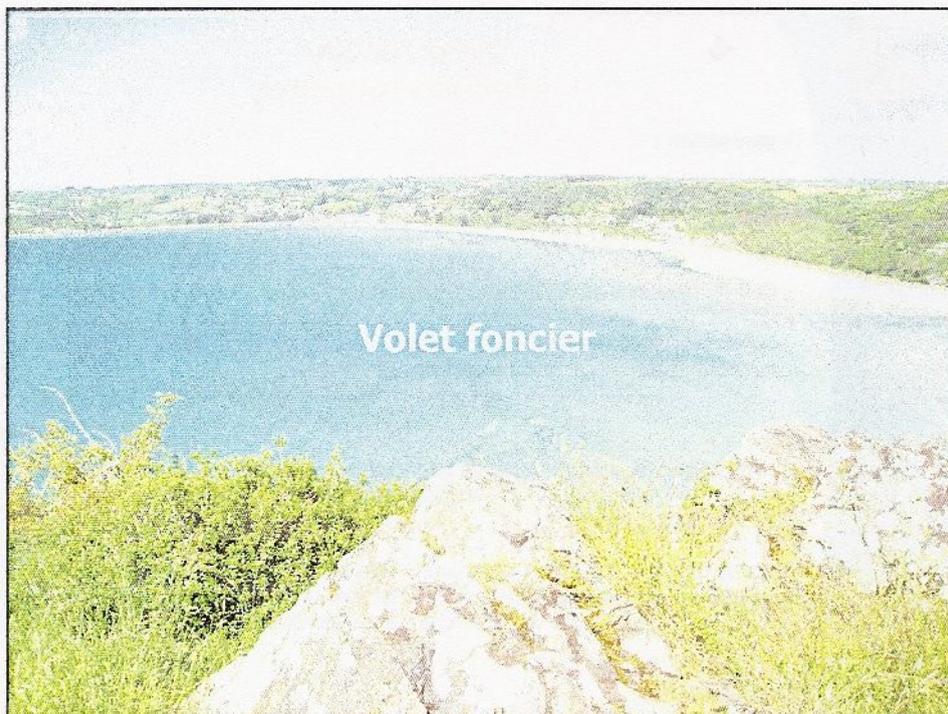


Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet agricole : Les fermes pilotes

Les principaux enseignements :

- Sécurisation du système fourrager pour faire face aux aléas climatiques
- Facilitation des échanges parcellaires et des aménagements de chemin pour augmenter l'accessibilité
- Accompagnement technique pour l'exploitation des prairies
- Indemnisation financière via une aide spécifique moyennant atteinte d'objectifs spécifiques au bassin versant et/ou via une valorisation différenciée des produits



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet foncier

Objectifs :

- Faciliter l'évolution vers plus d'herbe en regroupant des parcelles autour du siège des exploitations laitières,
- Améliorer la gestion de la fertilisation organique et les rotations culturales en regroupant des parcelles isolées en îlots,
- Faciliter la mise en herbe des zones humides en créant des réserves foncières et en les redistribuant aux exploitations fortement impactées par l'objectif de remise en herbe de 50% des zones humides et/ou en favorisant les échanges de culture,
- Maintenir une dynamique d'installation sur les bassins versants avec une politique de réserve foncière cohérente.

Plusieurs outils :

- Réserves foncières
- Echanges amiables
- Aménagement foncier
- Aménagements parcellaires



Bassins Versants
de la Grève

Volet foncier Réserves foncières

Organisation :

Convention LTC/ SAFER => Information de LTC par la SAFER des mouvements fonciers sur son territoire (couvrant les BVLG sauf Guerlesquin)



Cellule foncière = comité relais (6 agriculteurs et 5 élus) après rencontre des agriculteurs concernés par la conseillère foncier :

=> Avis du comité relais sur l'opportunité d'acquérir le bien ou de procéder à des échanges amiables

=> Transmission de l'avis à la SAFER, Région et DRAAF



Convention Région/SAFER => Négociation, acquisition, portage des biens à l'amiable ou par préemption par la SAFER pour la Région



Redistribution : Condition nécessaire = être signataire d'une charte individuelle
Rencontre des candidats par la conseillère foncière et analyse des projets par comité relais => recherche d'un consensus global



Bassins Versants
de la Grève

Volet foncier Réserves foncières

Les difficultés rencontrées :

- Toutes les transactions ne passent pas par la SAFER
=> Anticipation des mouvements fonciers en établissant une cartographie des départs à la retraite dans les 5 prochaines années
- Les montages sociétaires ne permettent pas aux agriculteurs ou au porteur de projet d'intervenir lors de cessation d'activité
=> Modification de la loi pour tenir compte de la spécificité des bassins versants algues vertes

Exemple :

Départ à la retraite en 2014 d'un éleveur laitier signataire d'une charte individuelle qui avait pour objectif de passer de 51% à 60% d'herbe dans la SAU et de baisser de 13% les entrées d'azote sur le BV.

- Un premier projet de reprise de la ferme par un JA en lait n'a pas abouti.
- Plusieurs échanges entre le comité des bassins versants et l'agriculteur pour proposer l'achat des terres par le BV pour permettre ensuite l'installation d'un JA en lait.
- Décision de l'agriculteur de passer par un montage sociétaire avec un agriculteur venant du Finistère souhaitant produire des cultures (céréales, légumes).
- Impossibilité pour le comité des bassins versants d'intervenir et incompréhension de la part des agriculteurs et de la population du bassin versant



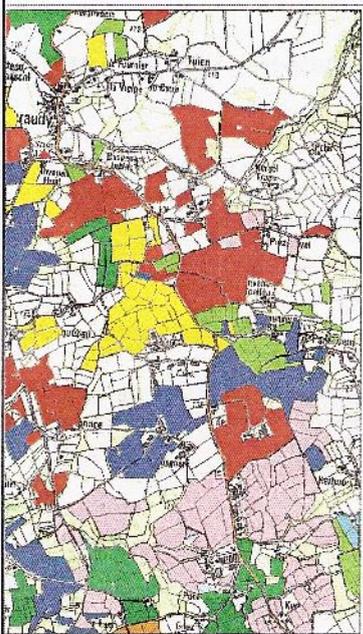
Bassins Versants
de la
Lièvre de Grève

Volet foncier Echanges parcellaires

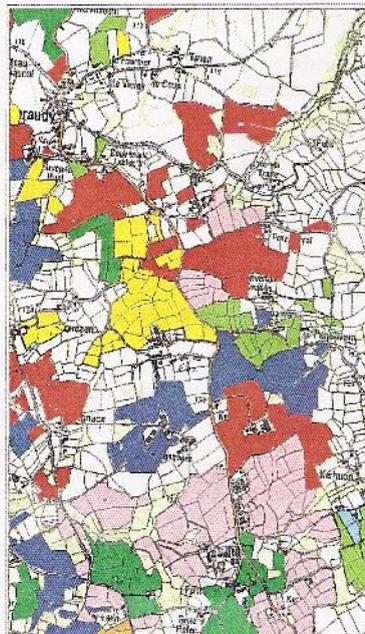
Une opération qui a réellement démarré courant 2013 :

- Animation réalisée par la Chambre d'Agriculture
 - Un dossier emblématique à Plouaret qui a permis :
 - d'échanger **34 ha en propriété (10 propriétaires concernés et 6 exploitants) et 5 ha en jouissance (2 propriétaires et 1 exploitant)**
 - d'établir un document qui sera utilisée lors des prochains échanges : Rédaction d'une « **promesse d'échange** » multilatérale en lien avec le juriste de la Chambre d'Agriculture
 - **Un accompagnement par la conseillère foncier nécessaire tout au long du projet d'échanges** : Rencontre des exploitants et des propriétaires concernés, médiation entre agriculteurs, cartographie, récupération de documents pour la signature de la promesse d'échanges, calage des aménagements en partenariat avec le comité des bassins versants, recueil des signatures...
- => temps passé : 37j de conseillère foncier et 13j de juriste sur une période de 10 mois

AVANT Echange



APRES Echange



Echanges amiables
d'immeubles ruraux
entre :

6 exploitants (en propriété)
+ 1 exploitant (en jouissance)
10 propriétaires

Commune(s) de localisation
des parcelles échangées :

PLOUARET
PLOUVILLAU

Parcelles Récupérées

- 10 parcelles en propriété
- 1 parcelle en jouissance
- 10 parcelles appartenant à 10 propriétaires
- 1 parcelle appartenant à 1 exploitant

Échelle 1/10 000



Projet de carte : 09 83 04 44 82
14/12/2013



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet foncier Echanges parcellaires

D'autres opérations d'échanges en cours ou à venir :

- 2 dossiers en cours permettant d'échanger entre un exploitant et un propriétaire non exploitant respectivement 1 ha et 1,5 ha
- 1 dossier concernant l'échange en jouissance de 4 ha bloqué car l'un des agriculteurs est engagé en MAE SFEI
 - ⇒ **Nécessité de permettre les échanges de parcelles engagées en MAE sans demander à l'exploitant de rembourser la MAE comme pour les procédures d'aménagement foncier**

Des réunions communales en cours pour présenter la démarche d'échange amiable de propriété



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet foncier Aménagement Foncier Agricole et Forestier

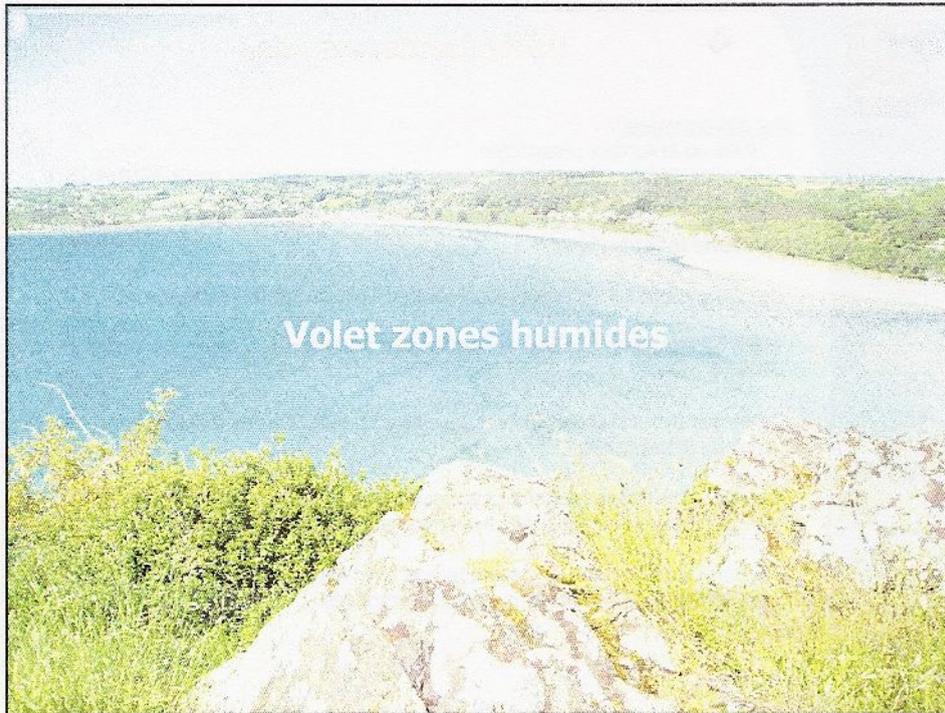
Opération lancée par la commune de Plestin-les-Grèves en 2005 et terminée en 2013 :

- Intervention du comité des bassins versants de la Lieue de Grève en 2011 pour demander la prise en compte des enjeux du Plan algues vertes
 - ⇒ **diagnostic agronomique de toutes les exploitations ayant un siège sur la commune réalisé par la Chambre d'Agriculture**

L'AFAF de Plestin-les-Grèves a permis par rapport aux objectifs du plan algues vertes :

- Le rapprochement des parcelles
- L'augmentation des surfaces accessibles :
 - Une augmentation des surfaces accessibles autour du siège de **1,31 ha** (avec aucune coupure) ou **1,51 ha** (en intégrant les coupures dues aux chemins ruraux, chemins d'exploitation)
 - Une augmentation moyenne des surfaces accessibles de **4 ares/vache** ou **5 ares/vache**
- La restructuration du parcellaire pour le rendre plus cohérent et pratique d'utilisation

Coût de l'opération : 2 413 519 €



Volet zones humides



Basses Verrantes
de la
Lieue de Grève

Objectif : Reconquête de 50% des zones humides cultivées

- **Retard dans la réalisation des inventaires des zones humides suite au moratoire décidé à l'échelle du SAGE Baie de Lannion en décembre 2012 et levé en décembre 2013**
- **Déroulement des inventaires réalisés à l'échelle communale :**
 - Mise en place d'un groupe communal
 - Réalisation de l'inventaire à l'échelle du parcellaire de l'exploitation en présence de l'agriculteur
 - Restitution individuelle de l'inventaire à l'échelle de l'exploitation
 - Réalisation de l'inventaire à l'échelle hydrographique
 - Restitution de l'inventaire au groupe communal
 - Consultation de la carte des zones humides en mairie et vérification terrain en cas de besoin
 - Validation de l'inventaire par le conseil municipal
- Etude à l'échelle du SAGE Baie de Lannion sur les modalités de gestion des zones humides auprès d'une dizaine d'agriculteurs volontaires (Gestion actuelle des zones humides et simulation de l'impact de la mise en herbe) / restitution prévue début 2015



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet zones humides

Etat d'avancement :

- 93% de la surface prospectée
- Recueil de l'évolution de l'assolement des zones humides entre 2010 et 2014 en cours dans le cadre du suivi des indicateurs individuels

Sur la zone inventoriée :

- les zones humides effectives représentent 17% du territoire prospecté.
- 58% de ces zones humides correspondent à des zones boisées, de landes et de friches.
- 39% des zones humides inventoriées correspondent à des surfaces agricoles soit 10% de la SAU totale
- Les zones humides en surfaces agricoles sont en grande majorité gérées sous forme de prairies « naturelles », permanentes ou de longue durée
- La part de cultures et de prairies temporaires entrant dans une rotation culturale représente 15% des zones humides inventoriées.



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet zones humides

Une forte variabilité spatiale de la répartition des zones humides et de leur exploitation :

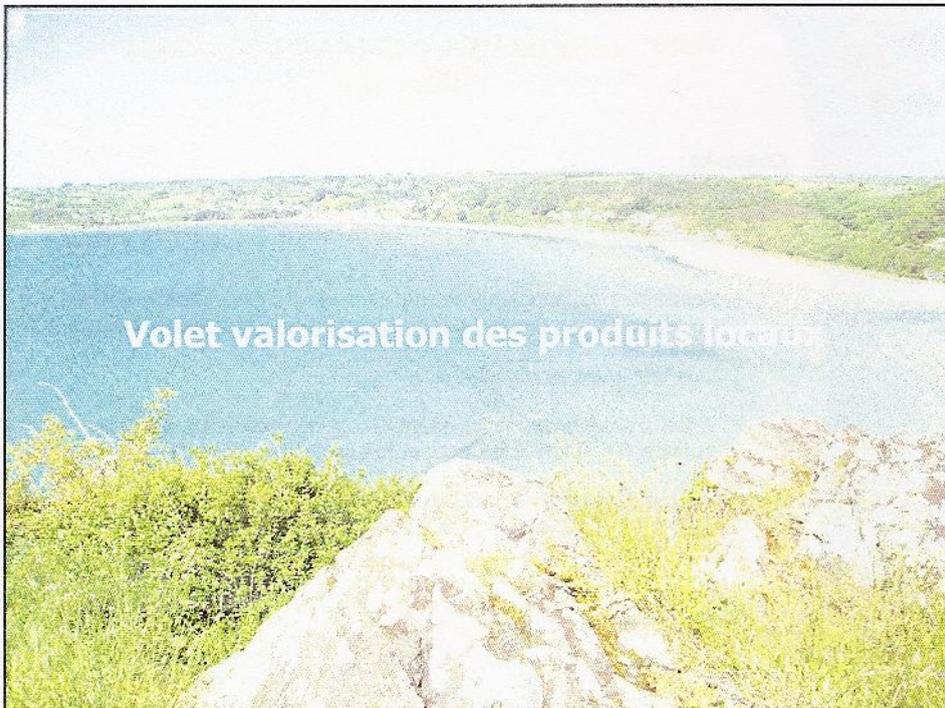
- Variabilité spatiale de la répartition :
 - Aval des bassins versants du Yar et du Roscoat : cours d'eau encaissés dans des vallées aux pentes abruptes => les zones humides effectives représentent de 10% à 13% du territoire.
 - Grandes zones de sources du sud des bassins versants du Yar, du Roscoat et du Kerdu ainsi qu'au nord, sur la zone plane et granitique des falaises de Locquémeau, => les zones humides effectives représentent jusqu'à plus de 20% du territoire.
- Variabilité spatiale de l'exploitation agricole :
 - une déprise agricole importante au nord (Vallées très encaissées)
 - une forte proportion de prairies permanentes ou de longue durée au sud
 - une intensification des pratiques agricoles à l'est (cultures, prairies temporaires).



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet zones humides

- **Les inquiétudes exprimées par les agriculteurs : les conséquences d'un classement des parcelles en zones humides :**
 - Valeur des terres,
 - Pratiques agronomiques
 - Possibilités de construction de nouveaux bâtiments d'élevage sur des terres sur des zones humides
 - Contraintes réglementaires futures



Volet valorisation des produits locaux



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet valorisation des produits locaux :

Objectif : pérenniser les changements de systèmes et assurer la viabilité économique des exploitations

- ✓ Par la création d'une filière de transformation et de valorisation du lait et de la viande
- ✓ Par la mise en place de circuits courts
- ✓ Par le développement de l'approvisionnement local de la restauration collective



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet valorisation des produits locaux : Filière lait

Contexte :

- Production laitière sur les 12 communes de la Lieue de Grève estimée à 37 millions de litres de lait par an
- Deux principaux collecteurs : Entremont (Sodial) et Coopagri (Triskalia)
- ✓ Rencontres des principaux acteurs de la filière laitière : Pas de volonté de développer un produit spécifique compte-tenu des faibles volumes concernés
⇒ Démarche au niveau régional
- ✓ Visites d'expériences de transformation et de valorisation du lait en fromage (Comté dans le Doubs et Entrammes en Mayenne)
- ✓ Volonté de relancer un groupe de travail sur la filière lait en 2015



Bassins Versants
de la
Grève

Volet valorisation des produits locaux : Filière viande – Etude abattoir

Objectif : Remplacer l'abattoir municipal de Lannion qui nécessite des investissements à court terme et qui est peu accessible, dans une optique de développement des circuits courts et de la filière viande locale

Etat des lieux :

- ✓ Un abattoir multi-espèces – environ 900 tec/an : majorité de gros bovins (500 tec) et porcs (300 tec)
- ✓ Un approvisionnement essentiellement local : 80 à 90% des tonnages proviennent du Trégor, le reste du marché de Guerlesquin ou de Bretagne
- ✓ Une clientèle stable répartie en 4 catégories par ordre décroissant :
 - Bouchers abatteurs
 - Agriculteurs en vente directe sans atelier de découpe et particuliers
 - Agriculteurs en vente directe avec atelier de découpe
 - Magasins bio régionaux
- ✓ Une demande des agriculteurs pratiquant la vente directe de disposer d'une salle de découpe, de transformation et de conditionnement



Bassins Versants
de la
Grève

Volet valorisation des produits locaux : Filière viande – Etude abattoir

Propositions pour le nouvel abattoir :

- ✓ Un abattoir multi-espèces (1200 tec extensible à 1500) adossé à un atelier de découpe/transformation (150 tec)
- ✓ Portage des outils :
 - Abattoir : Public (investissement + gestion)
 - Atelier : Public (investissement) + ? (gestion)

	Investissement	Subventions nécessaires pour maintenir des tarifs concurrentiels
Abattoir	3 M€	
Atelier	650 k€	2,2 M€ (60%)

Suites :

- ✓ Recherche d'un porteur de projet pour l'atelier de découpe
- ✓ Animation d'un groupe d'éleveurs « viande » pour l'organisation d'une filière locale, la réflexion sur une marque locale



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet valorisation des produits locaux : Restauration collective

Etat d'avancement du développement de l'approvisionnement local et bio dans les établissements de la restauration collective :

Rencontre de 22/25 cantines scolaires de LTC en 2014 (5 200 couverts) :

✓ Consommation de **27% de produits bio** en moyenne, **34% de produits locaux** et **19% de produits bio et locaux** (en volume)

✓ Les produits bio :

- ✓ Les plus consommés (plus de 30% du volume) : Yaourts, féculents, fruits, légumes, pain et œufs.
- ✓ Les moins consommés : Fromages et viande

Recensement des producteurs locaux approvisionnant la restauration collective
=> **Guide des producteurs locaux transmis à tous les cuisiniers** (18 producteurs)

Groupe d'échanges et formation des cuisiniers : 3 rencontres par an (10 participants en moyenne)



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet valorisation des produits locaux : Restauration collective

Groupement de commandes de denrées biologiques 2014-2018 :

✓ Pour les établissements de Lannion-Trégor Communauté ayant des volumes de commandes importants : **6 communes, 3 collèges, 1 lycée, 1 centre hospitalier, 1 EPHAD**. (3 500 repas/j)

✓ Possibilité pour les autres communes de LTC de bénéficier des mêmes conditions

✓ **6 producteurs locaux** retenus dans le groupement pour 4 lots (sur un total de 12 fournisseurs et 10 lots) : Yaourts, fromages de lait de vache, fromages de chèvres, légumes-pommes de terre-pommes

✓ Perspectives :

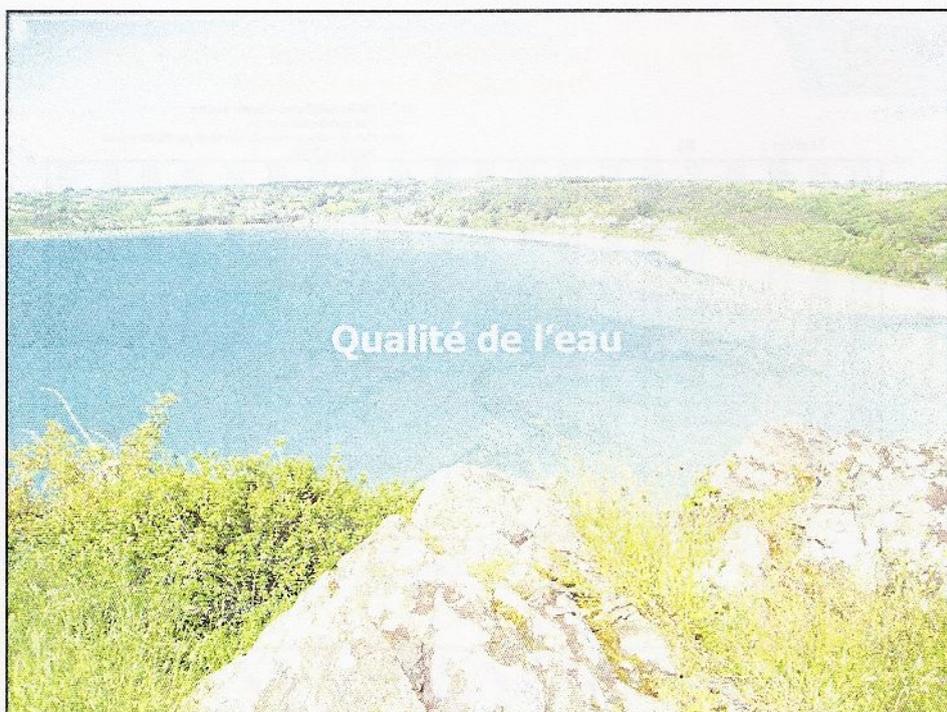
- ✓ Intégrer des producteurs locaux pour la **viande** en lien avec l'abattoir voire autres produits locaux disponibles (fruits rouges, jus de pomme, cidre, pain...)
- ✓ Proposer à d'autres établissements d'intégrer le groupement de commandes (collèges, lycées, EPHAD...)



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Volet valorisation des produits locaux : Restauration collective

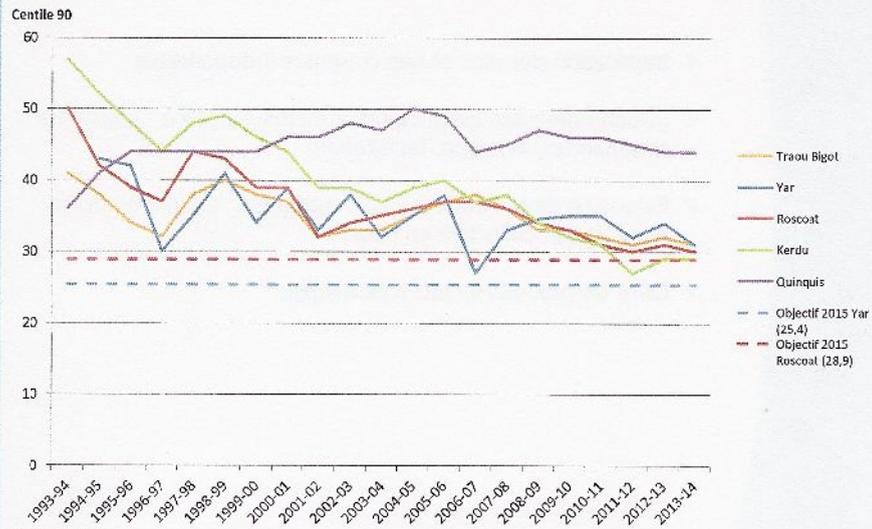
- ✓ Implication des élus et des cuisiniers indispensable
- ✓ Structuration des producteurs à mettre en place : logistique commandes, livraison, facturation
- ✓ Extension de la démarche aux autres établissements de la restauration collective en cours
- ✓ Offre en produits locaux à développer



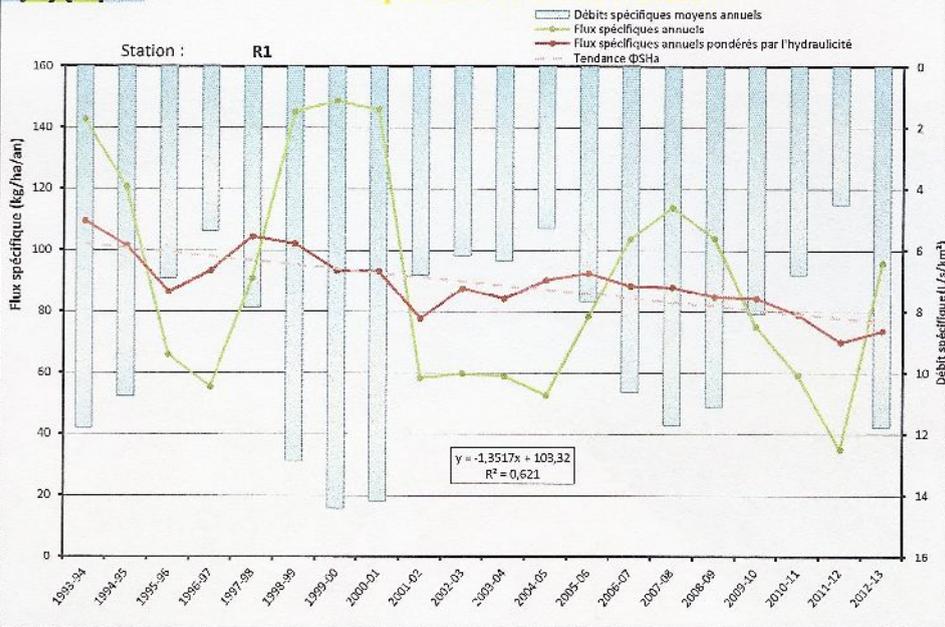


BASSINS VERSANTS
de la
Lieue de Grève

Evolution du centile 90 aux exutoires des bassins versants de la Lieue de Grève

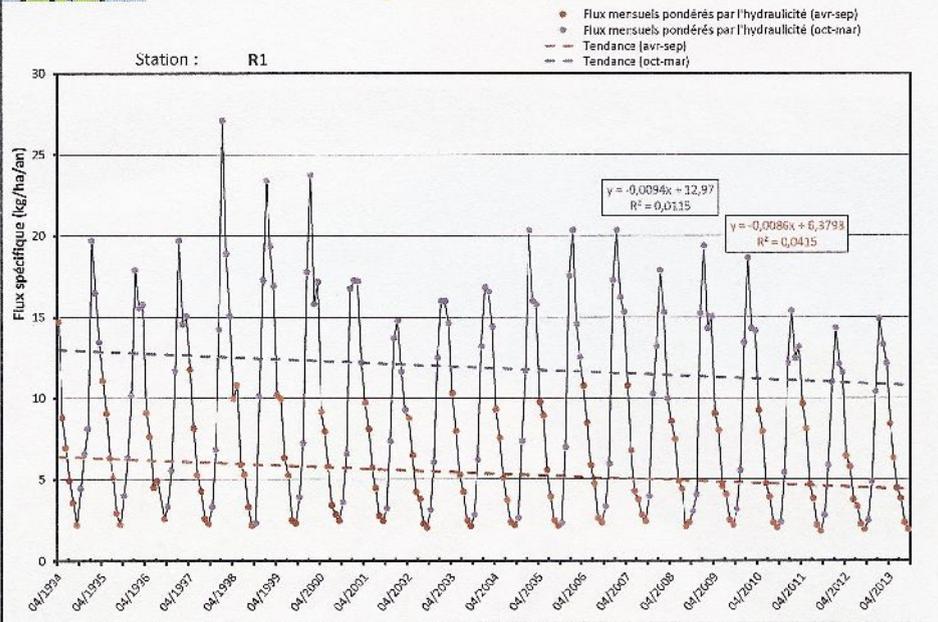


Evolution du flux spécifique annuel pondéré par l'hydraulicité sur le Roscoat





Evolution des flux saisonniers pondérés par l'hydraulicité sur le Roscoat

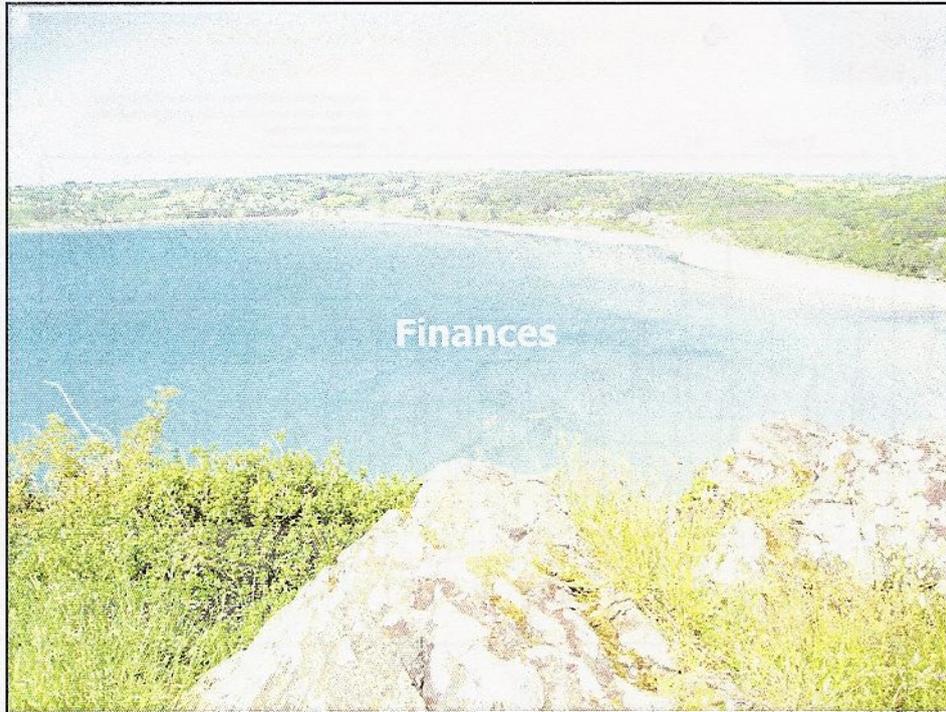


Basins Versants de la Lièue de Grève

Tendance globale d'évolution des concentrations et flux de nitrates aux exutoires entre 1993 et 2013

	Concentration moyenne annuelle	Flux annuel spécifique pondéré par l'hydraulicité	Flux spécifique pondéré par l'hydraulicité d'avril à septembre
Yar	↓	↓	NS
Roscoat	↓	↓	↓
Kerdu	↓	↓	↓
Quinquis	NS (*)	NS	NS
Traou Bigot	↓	↓	NS

(*) Tendanca non significative (test de Pearson)

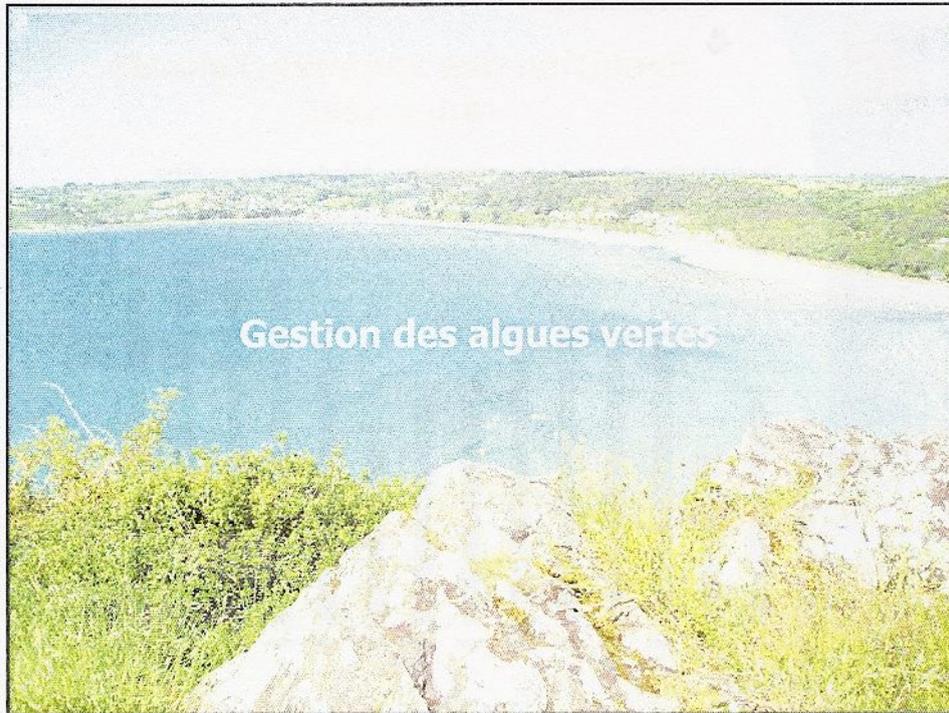


Finances charte de territoire

	Montant Prévisionnel	Montant dépense (2011 à 2013)	Taux de réel	Montant total réalisé 2011 à 2013 + prévi 2014-2015	Taux de réel
Diagnostic projet et accompagnements individuels	603 000 €	88 200 €	15%	181 575 €	30%
Accompagnement collectif	512 000 €	313 444 €	61%	623 444 €	122%
Investissement agricole	2 400 000 €	1 657 691 €	69%	1 891 431 €	79%
Déshydratation des fourrages	40 000 €	38 327 €	96%	38 327 €	96%
Fermes pilotes	420 000 €	406 693 €	97%	406 693 €	97%
Zones humides	1 241 000 €	177 526 €	14%	297 526 €	24%
Foncier	1 458 000 €	77 421 €	5%	261 421 €	18%
Produits locaux	1 139 000 €	169 407 €	15%	299 407 €	26%
Coordination / Communication / Suivi qualité Eau	645 000 €	381 726 €	59%	639 726 €	99%
TOTAL	7 855 000 €	3 187 176 €	41%	4 422 916 €	56%

Ne sont pas comptabilisées les dépenses

- MAE
- Projet méthanisation/Séchage
- Projet abattoir



Bassins Versants
de la Grève

Gestion des algues vertes

A partir de 2010 : Délégation à Lannion-Trégor Communauté de la maîtrise d'ouvrage du ramassage et de l'évacuation des algues vertes par les communes de Plestin-les-Grèves, Tréduder, Saint-Michel-en-Grève et Trédrez-Locquémeau

- **Ramassage 7 jours/7** dès le lever du soleil au stade algues fraîches afin de respecter un délai maximum de 48 heures entre le ramassage et le traitement
- **Egouttage des algues** au maximum pendant 24h
- **Ramassage manuel** dans les zones inaccessibles aux machines
- **Protection des agents** de la collectivité et des entreprises de ramassage par rapport au risque d'exposition à l'hydrogène sulfuré
- **Aménagement des zones sensibles** (port de Toul ar Vilin, embouchures de rivières) pour éviter l'accumulation de vase



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Evolution des volumes d'algues ramassées

Evolution des volumes d'algues ramassées en Baie de la Lieue de Grève



Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Gestion des algues vertes

- **Traitement des algues vertes par épandage en frais :**
signature d'une convention d'épandage avec chaque agriculteur

En moyenne, 95% des algues ramassées sont traitées par épandage

En cas d'impossibilité d'épandre, les algues peuvent être compostées avec des déchets verts sur la plateforme de Pleumeur Bodou.

- **Ramassage des algues vertes dans le rideau :**

Test de machines en 2010 et 2011

Procédé intéressant :

- en cours de saison pour diminuer la pression d'échouage et les dépôts dans des zones difficiles d'accès aux machines
- En début ou en fin de saison pour diminuer le stock hivernal

Investissement important



Bassins Versants
de la
Côte de Grève

Gestion des algues vertes

- **Coût du ramassage, du transport et du traitement des algues vertes entre 2010 et 2014** : 3 037 078 € TTC soit un coût annuel de 607 416 € TTC
- **Prise en charge des dépenses par l'Etat :**
 - **2010** (Jugement TA Rennes) : 100% des dépenses de ramassage, transport et traitement des algues vertes (pas de dépenses restant à la charge des communes)
 - **2011-2012-2013** (Protocole transactionnel) : 100% des dépenses de ramassage et transport et 50% des dépenses de traitement (92 439 € restant à la charge des communes)
 - **2014** : 100% des dépenses de ramassage et transport et 35% des dépenses de traitement (26 542 € restant à la charge des communes) => Demande en cours pour une prise en charge selon les modalités du protocole transactionnel